

	Code produit : 4934	FICHE TECHNIQUE	
	Réf info : COR4934 Code vrac : COR4923V Indice : 2 Réf. R&D : 025L2102	<i>Préparation déshydratée pour</i> MELANGE DE PROTEINES VEGETALES	Créée le : 17.02.2021 Révisée le : (0) (MHA) Page 1 / 1

DESCRIPTION

Mélange de protéines végétales en poudre développé à des fins nutritionnels.
Spécialement indiqué pour de l'enrichissement en protéines.

LISTE DES INGREDIENTS (Règlement (UE) n°1169/2011)

Protéine de pois, protéine de blé (**gluten**).

DECLARATION DES ALLERGENES

Contient en l'état et/ou dérivés : gluten.

MODE D'UTILISATION

Dosage indicatif : en fonction de l'apport souhaité.

VALEURS NUTRITIONNELLES MOYENNES

	Valeurs théoriques pour 100g de produit déshydraté
Energie (kJ) :	1644
Energie (kcal) :	389
Matières grasses en g :	4,7
Dont acides gras saturés en g :	0,7
Glucides en g :	5,4
Dont sucres en g :	2,1
Protéines en g :	80
Sel* (Nax2.5) en g :	2,5

Sources : Food Composition and Nutrition Tables, Souci, Fachmann, Kraut, tables USDA, CIQUAL et données fournisseurs

*La teneur en sel est exclusivement due à la présence de sodium présent naturellement.

CARACTERISTIQUES BACTERIOLOGIQUES

Germes aérobies mésophiles	<	300 000 /g
Coliformes totaux	<	1 000 /g
Escherichia coli	<	10 /g
Anaérobies sulfito-réducteurs	<	30 /g
Staphylocoques pathogènes	<	100 /g
Salmonella spp		non détecté/25g

STOCKAGE - DUREE DE VIE

A conserver dans un local sec, frais et sain, à l'abri de la lumière.

DDM = 18 mois en emballage fermé d'origine.

CONDITIONNEMENT

Sachet de 1kg.

Remarque : L'information contenue dans nos fiches techniques est conforme aux exigences de la réglementation en vigueur et tient compte des informations les plus approfondies compte tenu de l'état actuel de nos recherches et de la technique. Il est rappelé que nos produits sont destinés à une utilisation et à un usage exclusivement alimentaire à l'exclusion de tout autre usage. L'utilisation de ce produit est limitée. L'utilisateur est seul responsable, tant à son égard qu'à l'égard des tiers, y compris des consommateurs, de l'utilisation qu'il fera de nos produits. Dans la mise en œuvre de ceux-ci, il devra respecter la réglementation en vigueur dont il devra vérifier personnellement l'existence ainsi que l'adéquation à l'utilisation souhaitée. L'utilisateur ne pourra, en aucun cas, rechercher la responsabilité de notre société pour l'utilisation qu'il fera de nos produits quelles que soient les circonstances et quelles qu'en soient les conséquences.